



Sixt cumule les indemnisations jusqu'à tomber sur un pigeon

Par **mathilde_d**, le **07/09/2016** à **08:08**

Bonjour,

Sinistre: 9053020769

Numéro de contrat: 9343177309

Je vous appelle à l'aide car je suis dépassée par les événements.

J'ai loué un camion Sixt pour 2 heures avec une assurance au tiers. J'ai malheureusement percuté un poteau sur la voie publique. Les dommages sont donc sous ma responsabilité. Je n'ai malheureusement aucun soutien de la part de toutes mes assurances et responsabilité civile. Aucun.

Au retour, l'état des lieux constaté par l'hôtesse a été jugé, avec ses compétences, selon elle, comme "crash" et non comme rayure. Alors que le dommage n'était pas plus important que les autres et que le véhicule était toujours fonctionnel.

Sixt me présente à ce jour la facture qui est hors de prix: 8600 francs suisse.

Avec plus de 47 anciens dommages constatables sur le camion, l'agence Sixt a été indemnisée pour toutes ces réparations.

J'en ai occasionnée 2 un peu plus importants même si cela ne gêne en rien l'utilisation du camion.

Et parce que ceux ci ne veulent plus se contenter de carrosserie ou de peinture, ils vont remplacer les pièces intégralement.

Soit une porte latérale coulissante et une aile arrière à changer, peindre etc ...

Le devis de l'expert m'a été envoyé en Suisse Allemand. Je n'y comprends rien. Il est à ma charge de le faire traduire.

Celui ci, que j'ai appelé en personne, m'a très gentiment expliqué qu'il a fait la liste de TOUS les dommages sur le côté droit ! Et non pas seulement de ceux dont je suis responsable. Il y a même une photo qui zoom sur une rayure profonde que je n'ai pas fait.

Les photos qui m'ont été transmises n'ont pas été prises le jour de l'incident et pas non plus au même endroit.

L'expert ne désigne pas du tout les marques dont je suis responsable et l'agence ne me fournit aucune preuve de leur absence avant la location.

Donc, avec cette analyse qui englobe des dommages dont je ne suis pas responsable, ainsi que leur volonté de faire payer le prix fort, plutôt que d'effectuer de la carrosserie et de la peinture, je leur suis redevable de 8600 francs suisse de frais.

Que puis je faire ?

Nous allons être jeunes parents très prochainement, et je ne vous cache pas que ces 8600 francs de facture compromettent sérieusement l'avenir de notre petite famille.

Je suis toujours passée par Sixt pour mes locations. J'ai même utiliser leur camion a deux reprises rien que cette année.

Je regrette que la carte Master Card de mon conjoint est été refusée pour la caution car il n'était pas présent, nous aurions eu au moins un petit espoir dans ce cauchemar.

Je vous en prie, aidez moi !

Par **mathilde_d**, le **12/09/2016** à **11:14**

pas de réponse de Sixt sur cette affaire ?

Par **mathilde_d**, le **12/09/2016** à **16:10**

Sixt a répondu que la plus part des messages à son sujet !

il s'agit de droit suisse.

Mais si Sixt répond aux messages sur Sixt Allemagne et Sixt Italie, je préfère garder espoir.

Par **Sixt**, le **12/09/2016** à **17:36**

Bonjour mathilde_d,

Comme nous vous avons informé et après analyse détaillée des éléments en notre possession. Nous vous confirmons que votre responsabilité est engagée sur ce dossier de sinistre n° 9053020769.

Notre service sinistre en Suisse - schaden-ch@sixt.com - se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin.

Cordialement,

Les équipes Sixt.